



# ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

acte héroïque de M. Mamoudou Gassama

Question au Gouvernement n° 916

Texte de la question

ACTE HÉROÏQUE DE M. MAMOUDOU GASSAMA

**M. le président.** La parole est à M. Stanislas Guerini, pour le groupe La République en marche.

**M. Stanislas Guerini.** Monsieur le Premier ministre, samedi dernier, dans le 18ème arrondissement de Paris, à vingt heures, un petit garçon de quatre ans pendait dans le vide, accroché à un balcon du quatrième étage d'un immeuble. C'est alors que Mamoudou Gassama, jeune Malien de vingt-deux ans, dans un geste que seule une héroïque inconscience a rendu possible, a gravi, à la force de ses bras, les balcons de cet immeuble, et a sauvé ce petit garçon. *(Applaudissements sur tous les bancs.)*

La France entière, comme le fait notre assemblée aujourd'hui, a tourné ses yeux vers ce jeune Malien, lui a porté un regard rempli d'admiration pour cet acte de bravoure, cet acte exceptionnel. Aujourd'hui, Mamoudou Gassama est un héros malien. Demain, par la décision du Président de la République, il sera un héros français. *(Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM et sur plusieurs bancs du groupe MODEM.)*

C'est une décision exceptionnelle, pour récompenser un acte exceptionnel. Oui, Mamoudou Gassama a toute sa place dans notre pays. Son geste a fait vivre les valeurs de notre République. Du haut de ces quatre étages, la fraternité dans ce qu'elle a de plus absolu s'est exprimée.

Ces valeurs, d'autres héros français les font vivre et les incarnent au quotidien. « Sauver ou périr », c'est la maxime du héros, celui qui pense à la vie des autres avant de penser à la sienne. « Sauver ou périr », c'est la devise des sapeurs-pompiers, qui sont, eux aussi, les héros de notre quotidien. *(Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et MODEM.)* Mamoudou Gassama le sait, les portes de la brigade des sapeurs-pompiers de Paris lui sont désormais ouvertes.

Monsieur le Premier ministre, quel regard portez-vous sur ce geste héroïque ? *(Exclamations sur les bancs des groupes LR, FI et GDR.)* Comment donnerez-vous suite à l'engagement du Président de la République concernant la naturalisation de Mamoudou Gassama ? *(Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et MODEM.)*

**M. Pierre Cordier.** Je n'aurais pas posé la question de cette manière ! C'est à la limite de la décence !

**Mme Elsa Faucillon.** Régularisations ! Non aux expulsions ! Non à la détention des mineurs !

**M. le président.** La parole est à M. le Premier ministre.

**M. Edouard Philippe, Premier ministre.** Monsieur le député, un acte héroïque c'est, vous l'avez dit, un acte

réalisé par quelqu'un qui risque sa vie pour sauver quelqu'un d'autre. Il s'agissait, en l'occurrence, de quelqu'un que l'intéressé ne connaissait pas du tout, d'un enfant qui était sur le point de faire une chute qui pouvait être fatale. C'est également un réflexe, un acte qui n'est pas précédé d'une grande délibération ou d'une grande réflexion, qui est réalisé sur le moment et donne lieu, après coup – M. Gassama a eu l'occasion de le dire –, à une très grande peur.

Nous avons vu, samedi dernier, un acte de cette nature. Il se trouve qu'il a été filmé. Il a ainsi pu être partagé et admiré non seulement par les passants qui se trouvaient dans cette rue du 18ème arrondissement, non seulement par ceux qui frémissaient à l'idée que cet enfant tombe et que cet homme ne réussisse pas à le sauver, mais aussi, progressivement, au fur et à mesure des diffusions et rediffusions de ces images, par la France entière. Ce partage et la viralité de l'image ont rendu cet acte exceptionnel.

Nous devons, bien entendu, rendre hommage à cet acte courageux et au panache qu'a démontré M. Gassama. Mais, à travers l'admiration que nous lui portons, à travers, aussi, l'humilité et la modestie qu'a fait naître ce geste chez tous ceux qui y ont assisté – car qui peut dire qu'il aurait eu le même courage, le même cran face à cette situation ? –, nous devons aussi profiter de ces images pour dire notre admiration – je pense que M. Gassama y serait lui-même sensible – à ceux qui réalisent des actes héroïques et que l'on ne voit jamais,...

**M. Stéphane Le Foll.** Eh oui !

**M. Edouard Philippe, Premier ministre.** ...parce qu'ils ne sont pas filmés, parce qu'ils n'accèdent pas à cette notoriété dont M. Gassama profite aujourd'hui sans l'avoir recherchée. (*Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et MODEM ainsi que sur quelques bancs du groupe LR et parmi les députés non inscrits.*)

**Mme Huguette Bello.** Régularisez les sans-papiers !

**M. Jean-Paul Lecoq.** Vous continuez à expulser !

**M. Edouard Philippe, Premier ministre.** Cet héroïsme, auquel la notoriété qui accompagne la diffusion de l'image n'enlève rien, mais, d'une certaine façon, n'ajoute rien non plus, est démontré très régulièrement dans notre pays, si ce n'est tous les jours, par des actes formidables, qui se terminent parfois plus mal, nous le savons, que celui de samedi dernier.

Vous avez eu raison de rappeler, monsieur le député, qu'un titre de séjour a été délivré à M. Gassama dès ce matin...

**Mme Huguette Bello.** Faites-le pour tout le monde !

**M. Edouard Philippe, Premier ministre.** ...et que la procédure qui permettra sa naturalisation a été engagée. Je ne veux pas préjuger de la décision qui sera prise, mais on peut imaginer que, s'agissant d'un jeune homme qui a fait preuve d'un tel courage,...

**Mme Huguette Bello.** Ils sont tous courageux !

**Mme Caroline Fiat.** Ils sont tous comme ça !

**M. Edouard Philippe, Premier ministre.** ...d'un tel dévouement, d'un tel engagement pour sauver un membre de la communauté nationale, la volonté de devenir Français sera, bien évidemment, démontrée.

Je vous remercie, monsieur le député, de votre question. Au nom du Gouvernement et, je le pense, de la représentation nationale tout entière, j'exprime notre gratitude, notre admiration, notre humilité aussi, face à cet acte exceptionnel. (*Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et MODEM ainsi que sur quelques bancs des groupes LR et FI.*)

## Données clés

**Auteur** : [M. Stanislas Guerini](#)

**Circonscription** : Paris (3<sup>e</sup> circonscription) - La République en Marche

**Type de question** : Question au Gouvernement

**Numéro de la question** : 916

**Rubrique** : Sécurité des biens et des personnes

**Ministère interrogé** : Premier ministre

**Ministère attributaire** : Premier ministre

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le** : [30 mai 2018](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [30 mai 2018](#)